



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 10 OCTOBRE 2018

COMITÉ DIRECTEUR DES 9 ET 10 OCTOBRE 2018  
DÉCISIONS

## BILAN JIFF INTERSAISON

Le Comité Directeur a été l'occasion de faire un bilan de l'évolution des effectifs des clubs à l'issue de l'intersaison 2018. L'augmentation du nombre de JIFF dans les effectifs en TOP 14 et en PRO D2 depuis deux saisons s'inscrit dans la dynamique positive enclenchée par la réforme du dispositif mise en place à compter de la saison 2017/2018, et qui va poursuivre sa montée en puissance lors des prochaines saisons.

	A la 1 <sup>re</sup> journée	2018/2019	2017/2018	2016/2017
TOP 14	Nombre total de joueurs sous contrat pro/pluriactif*	489	489	493
	Dont JIFF	300	293	277
	Dont non JIFF	189	196	216
PRO D2	Nombre total de joueurs sous contrat pro/pluriactif*	540	518	525
	Dont JIFF	362	328	343
	Dont non JIFF	178	190	182

\*hors jokers médicaux

## BILAN FAN DAYS

Un bilan global des Fan Days a été présenté à l'occasion de la 1<sup>re</sup> édition de cet événement dédié aux supporters. Les rencontres de la 6<sup>e</sup> journée de TOP 14 et PRO D2, composées de derbys et d'affiches-phares du rugby, ont permis aux stades de connaître des affluences remarquables :

- **Pour le TOP 14** : 110 781 spectateurs (15 826 en moyenne) ;
- **Pour la PRO D2** : 52 617 spectateurs (6 577 en moyenne).

Ces Fan Days, organisés en collaboration avec la Fédération des Supporters de Rugby, et accompagnés d'une communication d'envergure mettant en vedette celles et ceux qui font vibrer toute l'année les tribunes, ont également été fortement relayés par l'ensemble des clubs. Ces derniers ont favorablement accueilli l'initiative de regrouper sur une même journée ces matches symboliques de la culture rugby, et l'engouement qu'ils ont pu susciter auprès des supporters.

.../...



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## SANTÉ DES JOUEURS

Le Comité Directeur a fait le point sur le déploiement des préconisations issues de l'Observatoire médical du rugby concernant le secteur professionnel.

Les mesures **déjà engagées** ont fait l'objet d'un point intermédiaire et notamment :

- **La modification** de la règle des remplacements ;
- **Le renforcement** de la présence médicale et paramédicale au sein des clubs ;
- **Le positionnement** du staff médical et paramédical lors des rencontres.

Le Comité a également décidé d'engager les préconisations suivantes :

- L'organisation, lors de la réunion mise en place par la FFR et la LNR avec le sélectionneur et les entraîneurs de TOP 14 à l'issue des Test-matches de novembre, **d'une séance de travail sur un dispositif commun d'évaluation de la charge de travail des joueurs** (détermination d'un référentiel commun, outil de suivi, etc.).
- **Accentuer l'information sur les commotions** (*préconisation 38*) avec l'organisation par les médecins de clubs d'une réunion de sensibilisation aux risques et à la prise en charge de la commotion cérébrale auprès des joueurs et staffs techniques. De nouveaux supports de présentation sont en cours de préparation, notamment par Philippe DECQ (neurochirurgien expert FFR/LNR).
- **Mise en place de la préconisation 42 sur la communication**, avec notamment le relais par la LNR et les clubs professionnels auprès des supporters et du grand public de la campagne « Rugby Bien Joué » initiée par la FFR qui vise à promouvoir le jeu de contournement dans la formation. D'autres initiatives de la LNR viendront compléter le dispositif au cours de la saison.

L'étude de la mise en œuvre des autres préconisations se poursuit, notamment celles relatives au déploiement lors des prochaines saisons pendant la saison régulière de « médecins de matches » désignés par les institutions.

Le groupe de travail « secteur professionnel » supervisant l'engagement de ces préconisations est composé de :

- Bernard DUSFOUR, *Président de la Commission médicale de la LNR*
- Thierry HERMEREL, *Président du Comité médical de la FFR*
- Didier RETIÈRE, *Directeur technique national*
- Joël DUMÉ, *Directeur technique national de l'arbitrage*
- Jean-Marc LHERMET, *personnalité du rugby*
- Matthias ROLLAND et Jean-Patrick BOUCHERON, *UCPR*
- Sophie COSTE, *Provale*
- Alain GAILLARD et Marion PÉLISSIÉ, *Tech XV*
- Direction juridique LNR

## DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE PRO D2 AU BUREAU DE LA LNR

Le Comité Directeur de la LNR a désigné Jean-Robert CAZEAUX, Président du Stade Montois Rugby et membre du Comité Directeur, comme membre du Bureau issu du Collège PRO D2.

Le Bureau est désormais composé de: Paul GOZE (Président), René FONTÈS, Alain TINGAUD, Jean-Marc MANDUCHER, Yann ROUBERT, Alain CARRÉ, Jean-Robert CAZEAUX (Vice-Présidents) et Marc CHÉRÈQUE (Trésorier).

././.



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## CONVENTION FFR-LNR

Dans le cadre de la Convention FFR-LNR 2018-2023 renforçant la collaboration entre les deux institutions, plusieurs actions stratégiques ont été définies afin de mettre en place un cadre ambitieux pour le rugby français. Parmi ces actions, la création d'un Comité de pilotage des équipes de France, instance de concertation sur l'ensemble des sujets liés au fonctionnement des équipes de France, et celle d'un Comité d'Orientaion Stratégique du Rugby Français, permettant de définir les objectifs et la stratégie sur les différents sujets d'intérêt communs prioritaires pour le rugby français.

Le Comité Directeur a désigné les représentants de la Ligue Nationale de Rugby dans ces deux Comités :

- **Comité d'Orientaion Stratégique du Rugby Français** : Paul GOZE (*Président de la LNR*), René FONTÈS, Alain TINGAUD (*Vice-Présidents de la LNR*) et Emmanuel ESCHALIER (*Directeur Général de la LNR*) ;
- **Comité de pilotage des équipes de France** : Eric DE CROMIÈRES (*Président de l'ASM Clermont Auvergne*), Didier LACROIX (*Président du Stade Toulousain Rugby*), Alain GAILLARD (*Président de Tech XV*) et Emmanuel ESCHALIER (*Directeur Général de la LNR*).

## CONVENTION LNR-UJSF

La nouvelle Convention liant la Ligue Nationale de Rugby à l'Union des Journalistes de Sport en France (UJSF), régissant les conditions de travail des journalistes lors de l'ensemble des rencontres de TOP 14 et PRO D2, a été approuvée par le Comité Directeur. Elle prend effet dès la saison en cours, jusqu'à la fin de la saison 2020/2021.